

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 9 (1979)
Heft: 4

Rubrik: De notre rédaction de Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



par
Guy
Métrailler

Deux précautions à prendre au moment de l'arrêt de l'activité lucrative:

1. Risque «accident»

Les employés étant souvent assurés par leur patron pour le risque «accident» demandent généralement à leur caisse de ne les assurer que pour le risque «maladie».

L'assurance «accident» du patron cessant généralement ses effets au moment de la fin de l'activité, le retraité devrait demander à sa caisse d'ajouter à son contrat le risque «accidents».

2. Taxation intermédiaire – subsides

Dans les cantons où existent des subsides individuels pour la prise en charge partielle ou totale des cotisations, les retraités peuvent faire examiner leur droit éventuel à un tel subside en présentant à l'organisme compétent une taxation intermédiaire qui leur sera remise sur demande par l'autorité fiscale au moment de la cessation d'activité.

Information importante aux invalides lausannois en fauteuils roulants

Il existe à Lausanne, dans deux groupes de logements subventionnés, des appartements spécialement équipés pour des personnes devant se déplacer en fauteuil roulant. Il s'agit:

- de trois appartements de trois pièces, situés dans l'unité sociale de Malley-Prairie, chemin de la Prairie 36, à Lausanne;
- de sept appartements d'une pièce situés dans le complexe de la Grangette, chemin des Boveresses 29-31, à Lausanne.

Pour pouvoir occuper un de ces appartements, il faut, soit être domicilié depuis cinq ans au moins à Lausanne, s'il s'agit d'une personne sans activité, soit exercer une activité lucrative sur le territoire lausannois et, en plus, remplir les conditions de revenu.

Aucun de ces appartements n'est vacant actuellement, mais tous renseignements peuvent être demandés à l'Office communal du logement, rue Beau-Séjour 8, à Lausanne.

G. M.



Actualité sociale

Activités des clubs d'âinés

Photographie – Le 26 février a eu lieu, dans les locaux du club de Plainpalais, la distribution des prix récompensant les lauréats du **concours inter-clubs** qui avait rassemblé une quarantaine de photographes sur les thèmes: animaux et fontaines. Des bons d'achat ont été remis au premier et au deuxième gagnant de chaque catégorie, tandis que les autres participants recevaient un album de photographies. Les panneaux d'exposition circuleront parmi les clubs qui en feront la demande.

Prévention – L'un des groupes de discussion et de travail formés au sein de l'Uni 3^e âge se consacre à la **prévention des accidents domestiques**. Il s'est offert à donner aux membres des clubs du canton une série de conférences sur ce sujet, accompagnées de la projection de diapositives; ces séances ont débuté en février et s'échelonneront jusqu'en avril.

Anniversaire – En date du 24 février a été commémoré le 10^e anniversaire du club d'Onex, «Le vieux moulin», avec la participation du groupe folklorique et de la fanfare de la commune.

Transferts – Deux clubs ont récemment emménagé dans de nouveaux locaux: celui de Carouge, installé rue de la Débridée 3-5, a inauguré son installation en date du 22 mars; quant au club des Libellules, il est désormais situé chemin de l'Usine à Gaz à Vernier, dans un bâtiment construit à son seul usage, du type de celui de Vernier-Village inauguré en automne 1977.

Cinéma – Le 21 février a été présenté au club des Eaux-Vives le merveilleux film de Jacques Thévoz, «Rose de Pinsec», primé au Festival du film alpin des Diablerets, et dont il a été question dans le n° 1/79 d'«Aînés» (voir notre éditorial).

Fêtes-Sorties – Les octogénaires appartenant au club de Plainpalais ont été conviés le 7 mars à un dîner donné en

leur honneur et suivi d'une fête-surprise. Une journée de ce type avait déjà connu un grand succès l'an dernier, de même qu'une excursion organisée pendant l'été pour fêter deux alertes nonagénaires, Mlle Racine et Mme Grutter.

AIE

Neuf organismes ont constitué un «Mouvement genevois pour l'Année internationale de l'enfant», rue Michel-Chauvet 22, 1208 Genève, dont M. A. Chavanne, chef du Département de l'Instruction publique, assume la présidence d'honneur. Les membres de ce mouvement incitent les élèves à choisir un thème en rapport avec l'enfance et la jeunesse – celui retenu à Genève étant: «**Enfants d'ici, Enfants d'ailleurs**», à en discuter en classe et à participer à un travail de leur choix: créations, audiovisuel, monographies... Au début du mois de juin, des journées portes ouvertes seront organisées dans les écoles pour présenter aux parents, aux habitants du quartier et à la communauté les travaux et les réflexions des enfants et des jeunes.

Uni 3^e âge

Les conférences et visites sont suspendues du 9 mars au 18 avril. Le programme du trimestre d'été sera disponible au secrétariat à partir de la mi-mars. S'adresser rue de Candolle 6, tél. 022/20 93 33 interne 2042, le matin.

MCP

De création récente, le Mouvement de la condition paternelle regroupe, aide et conseille les pères divorcés, séparés, remariés, célibataires ainsi que leurs enfants. S'adresser: case postale 100, 1211 Genève 9, tél. 022/20 94 17.

Musique et handicapés

Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) annoncent qu'en date du 27 avril sera donnée à Genève une conférence-débat intitulée: «**Musique et thérapie, thérapie et musique, musicothérapie... réflexions et résonances**».

Cette conférence sera donnée par M. Guiraud-Caladou, musicien et musicothérapeute, animateur du Centre psychothérapique de Limoux, France, chargé de cours à l'Université de Montpellier. Renseignements: CEMEA, case postale 895, 1211 Genève 3.

O. B. 17